

## CONVENTION DE PREUVE

Nom/dénomination sociale	Ci-après dénommé « le client »
Adresse postale	
N° de SIRET ou SIREN	
Représentant	Nom/Prénom : Fonction : Représentant en vertu de :

demande l'accès au service 1 = envoi par courrier électronique des rapports d'essai et des factures validés sous format pdf et atteste avoir pris connaissance des termes des conditions jointes en annexes  
Trois adresses électroniques au maximum

**Merci par avance d'écrire très lisiblement et de préciser s'il s'agit d'envoi de rapport ou de factures**

Adresse électronique n° 1	
Adresse électronique n° 2	
Adresse électronique n° 3	

demande l'accès au service 2 = accès aux rapports d'essais et aux factures validées via le portail extranet sécurisé du LDA18 <https://extlda18.departement18.fr> et accepte les termes des conditions jointes en annexes .

Trois adresses électroniques au maximum pour l'envoi de l'identifiant, du mot de passe et des alertes :

**Merci par avance d'écrire très lisiblement**

Adresse électronique n° 1	
Adresse électronique n° 2	
Adresse électronique n° 3	

Cadre réservé au LDA18  
Codes d'accès délivré le :

Code d'accès retiré le :

**FAIT A BOURGES,** **LE**  
**EN DEUX EXEMPLAIRES ORIGINAUX, DONT UN EXEMPLAIRE EST REMIS AU CLIENT ET L'AUTRE AU LDA18**

### LE CLIENT

Signature et cachet précédés de la mention « Lu et approuvé »

# CONDITIONS SPÉCIALES D'UTILISATION DES SERVICES EN LIGNE DU LABORATOIRE DÉPARTEMENTALE D'ANALYSES DU CHER

## PREAMBULE

Le LDA18 dans sa politique de développement durable et de satisfaction des clients met tout en œuvre pour permettre à ses clients un mode de transmission rapide des rapports d'essai sous format électronique.

## OBJET :

Les présentes conditions ont pour objet de définir les modalités d'accès et les conditions d'utilisation des services en ligne que le LDA18 propose à ses clients.

## SERVICES EN LIGNE :

Les services en ligne proposés par le LDA18 sont :

- Service 1 : Envoi par courrier électronique des rapports d'essai et des factures validés sous format pdf.

**ou**

- Service 2 L'accès aux rapports d'essais et aux factures validés via le portail extranet sécurisé du LDA18 et l'information par courrier électronique de la disponibilité de nouveaux résultats sur l'extranet.

L'ensemble de ces services est fourni par le LDA18 à titre gratuit pour le client.

## AVERTISSEMENT :

La transmission électronique des résultats implique la connaissance des caractéristiques et limites de l'internet, notamment en ce qui concerne les performances techniques, les temps de réponses pour consulter ou transférer les informations, les risques d'interruption, les risques de détournements éventuels et les risques de contamination par un virus. Le LDA18 ne saurait être tenu pour responsable de tels événements.

Le client s'engage à s'équiper de manière appropriée en matière d'informatique et télécommunication pour accéder aux services. En particulier, il faut être équipé de **Adobe Acrobat Reader ou équivalent et/Microsoft Internet Explorer V10 ou sup, ou Mozilla Firefox V32 ou sup, ou Google Chrome V38 ou sup ou Apple Safari V7 ou sup.**

## CONVENTION DE PREUVE ET SIGNATURE :

**Le client ne pourra bénéficier des services en ligne du LDA18 qu'à réception d'une convention de preuve dûment signée.**

L'intégrité des données des rapports d'essai et des factures est assurée par l'utilisation de fichiers au format pdf, n'autorisant de façon native que la lecture et l'impression.

Les parties reconnaissent que les rapports et factures communiqués ou accessibles sur l'extranet ne sont pas opposables à ceux conservés par le LDA18.

## SERVICE 1 : ENVOI PAR COURRIEL

L'envoi aux adresses électroniques précisées dans ce document par le client devient équivalent en termes de sécurité et confidentialité à l'envoi par voie postale.

**En cas de changement d'adresse électronique, le client doit renvoyer l'actualisation dans les meilleurs délais.**

L'authenticité des courriers électroniques envoyés par un automate sécurisé est assurée par l'adresse électronique utilisée par le LDA18 à savoir : [lda18@departement18.fr](mailto:lda18@departement18.fr)  
Le LDA18 recommande d'autoriser les courriels provenant de cette adresse afin d'éviter la perte des messages en raison de stratégie de sécurité informatique. Il convient également d'autoriser les pièces jointes sans restriction de poids.

## SERVICE 2 : EXTRANET

Pour l'accès à l'extranet, un identifiant et un mot de passe seront communiqués au client par voie électronique à l'adresse indiquée.

L'identifiant et le mot de passe sont personnels, l'utilisation est faite sous l'entière responsabilité du client et sera considérée comme émanant du client. Le LDA18 recommande de modifier le mot de passe à la première connexion.

Afin de sécuriser l'accès à l'extranet à partir des liens contenu dans des messages d'alerte, le client doit définir en complément un code sécurité à 4 chiffres qui lui est personnel et dont il doit assurer la confidentialité.

Le LDA18 n'est en aucune façon responsable des éventuelles usurpations d'identité lors de connexions effectuées avec l'identifiant et le mot de passe, ou le code sécurité.

Les rapports d'essais et factures sont consultables sur le portail extranet pour une durée maximale de 18 mois. Le client reste seul responsable de sa politique de sauvegarde et d'archivage des documents téléchargés.

## DUREE :

Les présentes conditions entrent en vigueur à l'égard du client à compter de la signature d'une convention de preuve, sans autre limite de durée que sa dénonciation par l'une ou l'autre des parties. Cette dénonciation s'effectue par simple courrier ou courriel. Le LDA18 réalisera alors les opérations nécessaires pour désactiver l'accès aux services dans un délai de 7 jours ouvrés.

## REGLEMENT DES LITIGES :

En cas de litige, et à défaut d'un accord amiable, la partie la plus diligente saisira le tribunal compétent.

## PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES :

Cf Conditions générales de vente.